



# COMMUNE DE SAINT MARTIN LE GAILLARD

## REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS EN PLAN LOCAL D'URBANISME

### 4

## APPROBATION PLAN DE ZONAGE

Vo pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 18 décembre 2014 approuvant le plan local d'urbanisme.  
Le Maire.

Plan A - Echelle 1 / 6 000ème



Etudes et Conseils en urbanisme  
11 rue Pasteur - B.P.4 - 76340 BLANGY SUR BRESLE  
Tél: 02.32.97.11.94 - Fax: 02.32.97.12.54  
Email: com@esacpau.fr



### LEGENDE

- Limites de zones
- Espaces boisés classés Article L.130-1 du code de l'urbanisme
- ..... Plantations existantes à protéger Article L.130-1 du code de l'urbanisme
- ..... Plantations à créer
- Périmètre de protection lié à la présence de cavité souterraine (étude SAFEGE)
- Secteur présumé d'expansion des ruissellements (étude AREAS)
- Protection de la rivière et de ses berges, répertoriées en NATURA 2000, au titre de l'article L.123-1-5-7° du code de l'urbanisme (25 mètres de part et d'autre des berges)
- Bâtiments agricoles présentant un caractère patrimonial - Article L.123-3-1 du code de l'urbanisme

- Protection des mares au titre de l'article L.123-1-5-7° du code de l'urbanisme (25 mètres de part et d'autre des berges)

